

Groupe des Pays de Loire

Réunion du 24 novembre 1975 à la Bibliothèque municipale d'Angers.

A l'ordre du jour de cette réunion figuraient deux points principaux :

La consultation des membres du groupe au sujet des réponses à donner aux questions posées par le Bureau national..

Le recensement des bibliothèques et centres de documentation de la région.

LES NOUVELLES STRUCTURES ADMINISTRATIVES

Le groupe a réaffirmé la nécessité d'une réunion des bibliothèques et centres de documentation au sein d'un même organisme sous la tutelle d'une même Direction élargie dans un Ministère de l'Education. Un bibliothécaire-documentaliste a spécialement insisté pour que les C.D.I. soient intégrés plus étroitement au réseau national des bibliothèques, en particulier dans le domaine de la formation professionnelle.

En attendant une éventuelle réunification, il semble nécessaire, dans un but d'efficacité de rester ouverts à un dialogue avec toutes les instances actuellement concernées.

La demande d'un colloque a été maintenue, à deux conditions toutefois : que ce colloque porte sur un certain nombre de questions précises sur lesquelles il serait possible de réfléchir et de travailler sérieusement à l'avance.

que les autres types, de bibliothèques soient au moins représentés, sinon associés, afin de ne pas entériner la scission (colloque sur les bibliothèques publiques et non sur la lecture publique).

RESEAU REGIONAL DE DOCUMENTATION

Ce projet a été lancé, au cours de la réunion du mois de mars à Laval. Dans un premier temps, le recensement de tous les organismes de documentation a été entrepris. Un questionnaire doit ensuite être adressé aux organismes recensés.

QUESTIONS DIVERSES

Outre l'unité des bibliothèques, le groupe souhaite la création des structures régionales pour la formation professionnelle.

Le groupe s'inquiète de l'ampleur du thème choisi pour le Congrès 1976 et estime que la première partie (Information documentaire) justifierait à elle seule des journées de travail.

En ce qui concerne la représentation des groupes régionaux au Conseil national, le groupe Pays de Loire proteste contre le nombre de cotisations nécessaires. Il semble très difficile sinon impossible avant très longtemps que la région puisse réunir 93 adhérents). N'étant d'ailleurs pas le seul groupe dans ce cas, il demande la révision des calculs à ce sujet.